

# Coordination des activités en faveur des PME et de l'artisanat

1995/2232(COS) - 20/03/1997

La commission a adopté le rapport sur la future politique relative aux PME et à l'artisanat établi par Riccardo GAROSCI (UPE, I) et approuve largement les efforts déployés par la Commission pour renforcer la coordination entre les différentes initiatives communautaires lancées au bénéfice des PME. Le rapport préconise de traduire dans la réalité la volonté politique de venir en aide à ces entreprises en intensifiant l'assistance financière qui leur est destinée par l'intermédiaire - entre autres - du programme de garanties d'emprunt Elise, actuellement bloqué au Conseil. Il insiste sur deux autres grands thèmes : l'allègement des charges administratives qui pèsent sur les PME, et une plus large participation de celles-ci aux processus décisionnels de l'UE.